



SDIS
Nyon-Dôle

www.sdis-nyon-dole.ch

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2019

Avril 2020



SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

SDIS



SDIS
Nyon-Dôle

Unis et engagés
dans la même
passion

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

www.sdis-nyon-dole.ch

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2019

Avril 2020



*Unis et engagés
dans la même
passion*



Sommaire

1. COMITÉ DE DIRECTION	4
2. MOT DU COMMANDANT	6
3. GÉNÉRALITÉS	7
3.1 Association de communes	7
3.2 Effectifs	8
3.3 Recrutement	8
3.4 Structure et organigramme (au 1er janvier 2019)	9
3.5 Interventions	10
3.6 Promotions 2019	12
4. ADMINISTRATION	15
4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS	15
4.2 Le personnel	15
4.3 La gestion des rapports d'interventions	15
4.4 La comptabilité	15
5. PRÉVENTION INCENDIE	16
5.1 Introduction	16
5.2 Prévention incendie, Police du feu	16
5.3 Bornes hydrantes (BH)	16
5.4 Contrôles des bornes hydrantes (BH)	17
5.5 Gestion des accès aux bâtiments	17
5.6 Dossiers d'interventions	17
5.7 Manifestations	17
5.8 Exercices d'évacuation et cours feu	17
6. TECHNIQUE	18
6.1 Le fonctionnement technique du SDIS	18
6.2 Véhicules	18
6.3 Matériel	19
6.4 Casernes et locaux	19
7. FORMATION	20
7.1 Organisation de la formation	20
7.2 Filière de formation	20
7.3 Instructeurs Fédéraux	21
7.4 Ecole de formation I (EFI)	21
7.5 Formation par site	21
7.6 Cours ECA 2019	22
8. APPAREILS RESPIRATOIRES ISOLANTS	23
8.1 Fonctionnement de la protection respiratoire ouest vaudois	23
8.2 Formation de la protection respiratoire ouest vaudois	23
8.3 Contrôles médicaux	24
8.4 Matériel PR	24
9. ORGANES D'INTERVENTION	26
9.1 Site de NYON	26
9.2 Site de ST-CERGUE	29
9.3 Site de GENOLIER	31
9.4 Site de BONMONT	33
10. LISTE DES ABRÉVIATIONS	35





I. Comité de direction

COMPOSITION

Présidence :	Patrick Barras, municipal, Chésereux
Vice-présidence :	Roxane Faraut Linares, municipale, Nyon
Membres :	Jacques Mühlemann, municipal, Signy Dominique Gafner, municipal, St-Cergue Alain Blumenstein, municipal, Givrins
Secrétaire :	Nathalie Haab, jusqu'au 30 juin, puis Séverine Clément.

Le Comité de direction du SDIS Nyon-Dôle s'est réuni à 6 reprises et a participé aux deux séances du Conseil intercommunal. Les membres se sont également partagé les tâches de représentation lors de manifestations ou de séances particulières.

DURANT CE SIXIEME EXERCICE COMPLET, LE CODIR :

- o a soumis au Conseil intercommunal les préavis suivants :

Préavis N°11/2019	Comptes 2018
Préavis N°12/2019	Remplacement du véhicule Zorba 291
Préavis N°13/2019	Budget 2020
Préavis N°14/2019	Remplacement du véhicule Zorba 122

- o s'est prononcé sur les notes suivantes :

Note N°01/2019	Indemnisation des piquets CI-DIR
Note N°02/2019	Remplacement en urgence du central téléphonique caserne Nyon
Note N°03/2019	Nominations 2020





SDIS

Edito

Chers lectrices et lecteurs.

Nous voilà une nouvelle fois à jeter un coup d'œil dans le rétroviseur pour voir l'année écoulée.

2019, année qui a tenu toutes ces promesses. Une fois encore le SDIS Nyon Dôle a démontré qu'il est prêt à faire face à toutes situations.

Avec 555 interventions, soit une hausse de 24 cas par rapport à 2018, un nombre incalculable d'heures de formations et un effectif de 260 intervenants toutes les missions ont été menées à bien.

Le Comité de Direction attache une grande importance et s'attèle à tout mettre en œuvre afin que chaque intervenant soit équipé et formé, pour garantir la sécurité de toutes et tous et de s'assurer que ces derniers puissent concilier leur vie professionnelle, de famille et d'intervenant en tant que sapeur-pompier volontaire.

Avec un effectif en légère diminution, plusieurs problématiques se dressent devant nous. Le logement pour commencer reste une raison de départ, pas facile de se loger à loyer modéré dans la région pour nos jeunes, et ensuite l'âge qui joue un rôle contre lequel on ne peut pas grand-chose.

Au total ce sont 33 sapeurs qui nous ont quittés cette année. Cela nous oblige à recruter et à former la relève. Je salue ici l'arrivée des 22 recrues et leur souhaite une belle et longue carrière de sapeur-pompier.

La troisième raison est la difficulté qu'ont les sapeurs-pompiers à quitter leur lieu de travail en cas d'alarme.

Bien conscient des réalités du marché du travail et des difficultés que peut poser le départ d'un employé.

J'invite ici les dirigeants et employeurs dans la mesure du possible à faciliter le départ en cas d'alarme de leurs employés sapeurs- pompiers volontaires]

L'organisation mise en place et l'engagement d'un sixième permanent permet de ne mobiliser les sapeurs-pompiers volontaires qu'en cas de réels besoins en renfort, ce qui limite ainsi grandement leur mobilisation. Merci par avance.

Cette année en plus des nombreuses heures d'interventions ou de formations, un grand nombre d'entre vous se sont investis dans l'organisation de la 112^e assemblée et du concours de la Fédération Vaudoise des sapeurs-pompiers, les 3 et 4 mai à Chésereux.

Cette journée, où un petit village de notre SDIS est devenu la capitale des sapeurs-pompiers vaudois, restera longtemps gravée dans la mémoire de tous.

Un grand merci au comité d'organisation et à vous tous qui avez fait rayonner notre SDIS loin à la ronde.

On le voit le SDIS Nyon-Dôle se porte bien, c'est le fruit du travail de toutes et tous et je tiens par ces mots à vous en remercier au nom du CODIR.

Pour le Comité directeur : Patrick Barras, président



2. Mot du commandant



Année record !

2019 restera marqué dans la jeune histoire du SDIS Nyon-Dôle, d'abord opérationnellement, puisque nos 4 sites opérationnels sont intervenus pour traiter 555 interventions. Cela représente l'année la plus chargée depuis la création du SDIS. Un peu plus d'interventions essentiellement liées aux deux gros épisodes orageux de juin, mais également à l'augmentation des alarmes automatiques, des sauvetages et des pollutions. Le nombre d'heures d'intervention est quant à lui relativement stables aux alentours de 6'000 heures.

Dans les grandes réussites de cette année 2019, en premier lieu souligner le parfait déroulement du 112^e concours de la FVSP qui a eu lieu les 3 et 4 mai à Chésèrex. Quelle magnifique édition de nos concours cantonaux on a vécu cette année. Et pour cause puisque c'était NOTRE concours. Nous avons reçu que des éloges sur la qualité, l'originalité, la proximité et l'ambiance de cette belle journée. BRAVO et MERCI à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réalisation de cette fête. Toute notre gratitude au comité d'organisation, à son président et aux différents responsables de dicastères pour la mise sur pied de ce superbe projet. Magnifique réussite également les 30 et 31 août, où les 4 sites ont mis sur pied de belles manifestations variées et originales en lien avec les 150ans de la FSSP. Sur ceux-ci, les retours des visiteurs, ont été largement positifs démontrant un magnifique soutien et l'intérêt de la population de nos dix-huit communes pour nos activités.

Si l'ECA nous met à disposition passablement de matériel, il est important de se rappeler que nos dix-huit communes, au travers de l'association intercommunale, financent également une partie importante de notre parc avec actuellement 53% de nos véhicules.

Notre Conseil intercommunal a validé en début d'année le remplacement d'un véhicule datant de 1978 pour le site de St-Cergue. Le groupe de travail mis en place pour l'occasion a fixé son choix sur l'acquisition d'un Ford Ranger – double cabine 2.0 EcoBlue 4x4, automatique. Ce véhicule de traction, mais également de transport de matériel & personnes, tout terrain est adapté pour les conditions spécifiques de notre site de montagne. Autre financement qui a été validé par nos autorités intercommunales en septembre celui du remplacement du 3^e tonne pompe du site de Nyon. Le choix du groupe de travail s'est porté sur l'acquisition d'un TP 3000 type ECA racheté d'occasion chez Feumotech, qui sera mis au goût du jour.

Mais si 2019 a définitivement été une magnifique année, c'est surtout dû à l'ensemble du personnel qui compose notre service. C'est grâce à leur engagement, leur passion, leur volonté, leurs heures d'entraînement et toutes les concessions acceptées, que nous pouvons assurer en tout temps le haut niveau d'intervention qui nous caractérise.

Soyons fiers de nos atouts !

Nous avons tous cette passion en commun, qui nous anime. Elle est dévorante mais c'est elle qui nous pousse à accepter toutes les contraintes qu'un engagement dans un SDIS représente. Mais heureusement il y a en contrepartie tellement de bons moments ensemble, riche en rencontres, en partages, en amitiés, en adrénaline ou en sourires.

Chaque intervention est différente. Des simples, des récurrentes, des annulées mais également des compliquées, des tragiques, ou des humoristiques.

L'excellence opérationnelle a un coût financier mais également un coût en temps qui impose le respect face aux personnes qui s'entraînent durement pour, en tout temps, faire face à l'imprévu.

C'est dans ces moments que l'on perçoit toute la grandeur de notre engagement et que l'on en oublie les désagréments. Je suis pleinement conscient de **la valeur des hommes et des femmes qui composent le SDIS.**

Merci à l'ensemble du personnel du SDIS pour son travail exemplaire et sa passion.

Maj. Pierre-Yves Corthésy



3. Généralités

3.1 Association de communes

18 communes font partie de l'association, soit : Amex-sur-Nyon, Arzier-le Muids, Borex, Chésereux, Crans-Céligny, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, St-Cergue et Trélex. Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2019, afin de valider certains préavis, dont notre budget pour 2020.

Composition du Conseil intercommunal :

Président : Claude Bosson, Duillier.

Secrétaire : Géraldine Boulenaz, La Rippe.

<i>Commune</i>	<i>Nom - Prénom</i>	<i>Titre</i>
Amex-sur-Nyon	KOENEMAN Harold	Délégué
	MULLER Valentin	Suppléant
Arzier-le Muids	DUGON Christian	Délégué
	ESSELBORN François	Délégué
	HÜBSCHER Patrick	Suppléant
Borex	TROIANO Davide	Délégué
	SCHWARZENTRUB Luc	Délégué
	VUAGNIAUX Jean-Luc	Suppléant
	DANCET Jacques	Suppléant
Chésereux	FLEURY Dominique	Délégué
	BORY Alexandre	Délégué
Crans-Céligny	FAILLETAZ Jean-Luc	Délégué
	HENRIOUX Bernard	Suppléant
Crassier	GROSPIERRE Jean-Claude	Délégué
	BADAN Luc	Suppléant
Duillier	BOSSON Claude	Délégué
	MUGNIER Jacques	Suppléant
Eysins	MOTTAZ Michel	Délégué
	HALDIMANN Jean-Luc	Suppléant
Genolier	RICHARD Georges	Délégué
	ZUCHELLO Jean	Suppléant
Gingins	SONNEY Jean-Marie	Délégué
	KREBS Denis	Suppléant
Givrins	TOTH Attila	Délégué
	PRADERVAND Yves	Suppléant
Grens	BIDAUX Luc	Délégué
La Rippe	WIDMER Jean-Pierre	Délégué
	GERBER Sylvain	Délégué
	BORY Dominique	Suppléante
	WIDMER Michaël	Suppléant
Nyon	GAY Maurice	Délégué
	ULDRY Claude	Suppléant
Prangins	DURGNAT LEVI Alice	Déléguée
	BAUMGARTNER Christian	Délégué
	CHEVALIER Denys	Suppléant
Signy-Avenex	DALEBROUX Yves	Délégué
St-Cergue	MENARD Paul	Délégué
	GALIBOURG Gabriel	Délégué
	MATHEZ Laurent	Suppléant
Trélex	VOGEL Evelyne	Déléguée
	HAUSER Patrick	Délégué
	HOFMANN Pierre	Suppléant



3.2 Effectifs

Au 1er janvier 2019, nous étions 260 sapeurs-pompiers.

Au 1er janvier 2020, nous sommes 255 sapeurs-pompiers (231 hommes et 24 femmes)

soit :

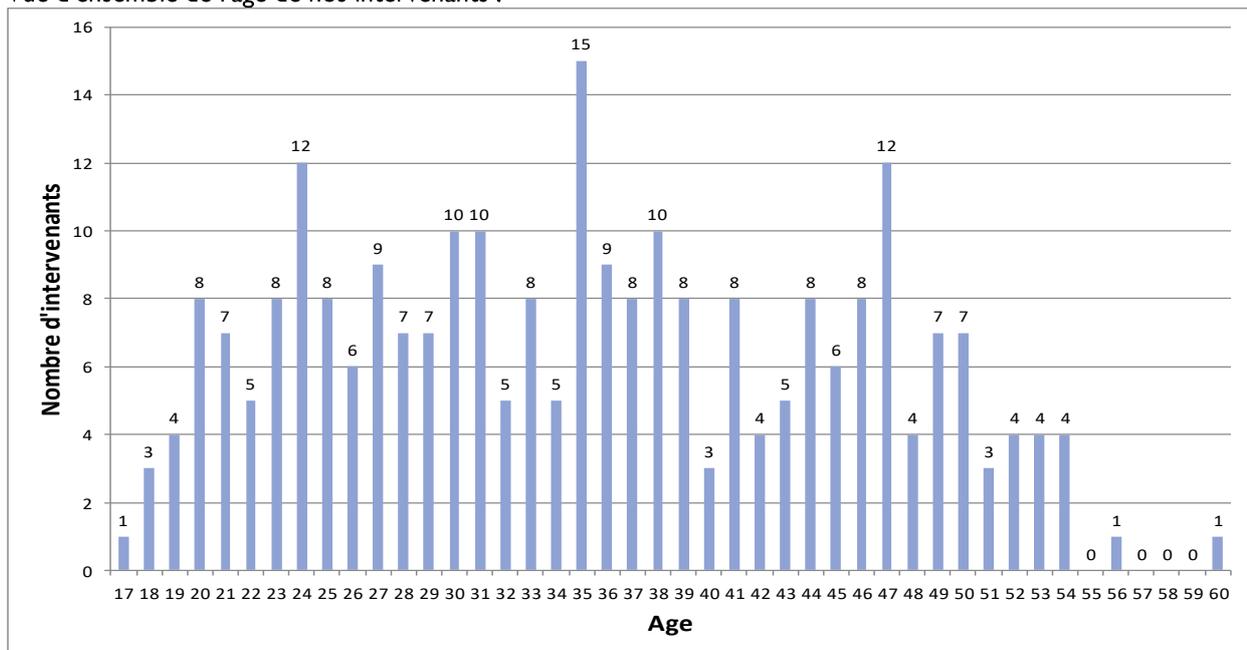
- 122 au détachement de premiers secours (DPS),
- 111 au détachement d'appui (DAP),
- 22 à l'école de formation (EF).

Officiers	60
Sous-officiers	66
Sapeurs	107
Recrues	22

Il est à noter que 6 personnes sont incorporées dans 2 sites différents.

Nous avons dénombré 33 démissions durant l'année 2019, principalement pour des raisons de déménagement, mais également pour des raisons de limite d'âge ou par manque de motivation.

Vue d'ensemble de l'âge de nos intervenants :



3.3 Recrutement

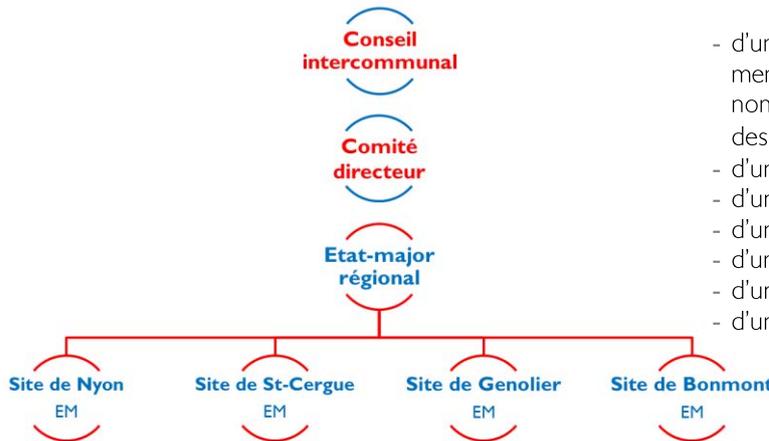
Toutes les opportunités sont bonnes pour présenter nos activités. Le concours de la FVSP en mai à Chéserey, les portes ouvertes en lien avec les 150 ans de la FSSP, mais également les soirées d'accueil des nouveaux habitants dans les communes en sont des exemples.

La campagne de recrutement cantonal a été un réel succès. Un grand nombre de personnes désireuses de devenir sapeur-pompier volontaire se sont présentées à la soirée d'information du 7 novembre dans les 4 casernes. Nos effectifs et notre structure ne permettant pas d'engager et de former la totalité de ces personnes la même année, une matinée de sélection a été organisée le samedi 7 décembre. Elles ont ainsi pu être jugées sur plusieurs épreuves, aussi bien théoriques que pratiques. Après ces différentes étapes, ce sont 22 nouvelles recrues qui commenceront leur école de formation en 2020.





3.4 Structure et organigramme (au 31 décembre 2019)



Le SDIS est composé :

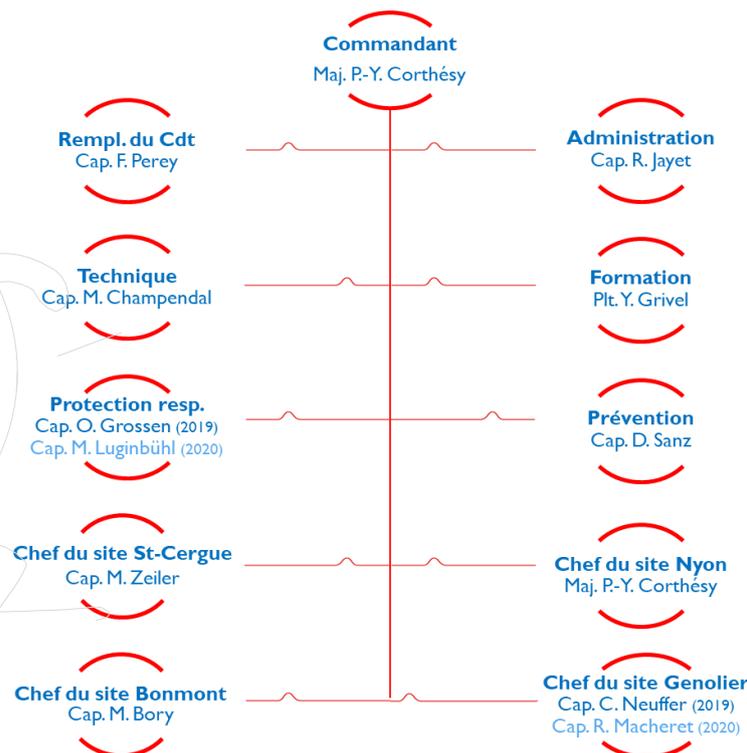
- d'un Conseil intercommunal formé d'un membre par commune qui dispose d'un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'Association ;
- d'un Comité directeur, 5 membres ;
- d'un Etat-major régional, 10 membres ;
- d'un Etat-major de site à Nyon, 9 personnes ;
- d'un Etat-major de site à St-Cergue, 5 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Genolier, 6 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Bonmont, 6 personnes ;

Le SDIS Nyon-Dôle est formé au 1er janvier de 4 organes d'intervention (OI) :

- une section DPS G et une section DAP Z sur le site de Nyon ;
- une section DPS B et une section DAP Z sur le site de St-Cergue ;
- une section DPS A et une section DAP Z sur le site de Genolier ;
- une section DAPY sur le site de Bonmont.

A noter une école de formation commune aux 4 OI, mais également au SDIS Terre-Sainte et au SDIS Gland-Serine.

Composition de l'Etat-major régional (décisionnel) :



3.5 Interventions

Nous avons été mobilisés 555 fois durant l'année, ce qui représente un total de 5697 heures effectuées par les intervenants des 4 sites opérationnels.

Interventions par site opérationnel

Site de **St-Cergue** (DPS B)
48 interventions



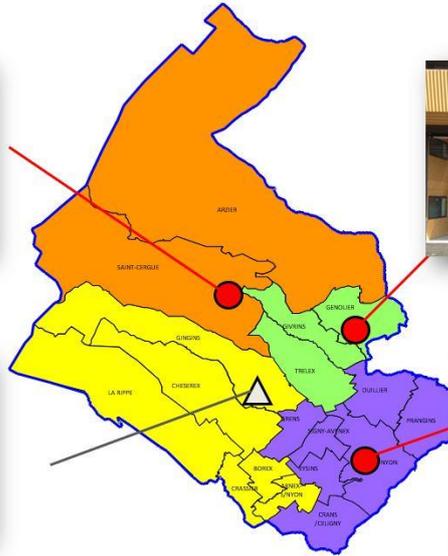
Site de **Bonmont** (DAP)
29 interventions



Site de **Genolier** (DPS A)
30 interventions



Site de **Nyon** (DPS G)
477 interventions



Comparatif des interventions 2018 et 2019

Interventions 2019	Site de Nyon			Site de St-Cergue			Site de Genolier			Site de Bonmont			TOTAL		
	2018	2019	différence	2018	2019	différence	2018	2019	différence	2018	2019	différence	2018	2019	différence
Incendies Total	103	93	-10	5	9	4	5	5	0	7	8	1	106	98	-8
Incendies sur son territoire	48	42	-6	4	8	4	5	5	0	7	8	1	48	46	-2
Incendies sur le territoire d'un autre site du SDIS	14	22	8										16	22	6
Incendies dans le district	23	15	-8										23	15	-8
Incendies hors du district	8	2	-6										8	2	-6
Incendies de véhicules	4	7	3	1	1	0			0				5	8	3
Incendies de véhicules sur l'autoroute	6	5	-1										6	5	-1
Accidents de la circulation Total	21	18	-3										21	18	-3
Accidents de la circulation	13	14	1										13	14	1
Accidents de la circulation sur l'autoroute	8	4	-4										8	4	-4
Sauvetage personnes, animaux, aide au portage	36	30	-6	3	2	-1	4	2	-2	3	2	-1	44	36	-8
Dépannages d'ascenseurs	17	20	3			0		5	5		4	4	17	29	12
Pollutions par hydrocarbures	76	89	13	3	3	0			0				79	91	12
Interventions chimiques	5	6	1										5	6	1
Inondations Total	85	112	27	20	23	3	16	13	-3	50	10	-40	169	154	-15
Inondations pour causes naturelles	66	81	15	18	16	-2	9	11	2	48	8	-40	140	116	-24
Inondations pour causes accidentelles	19	31	12	2	7	5	7	2	-5	2	2	0	29	42	13
Alarmes automatiques	53	82	29	4	1	-3	1	2	1		3	3	57	83	26
Divers	30	27	-3	2	10	8		3	3		2	1	33	40	7
TOTAL	426	477	51	37	48	11	26	30	4	61	29	-32	531	555	24

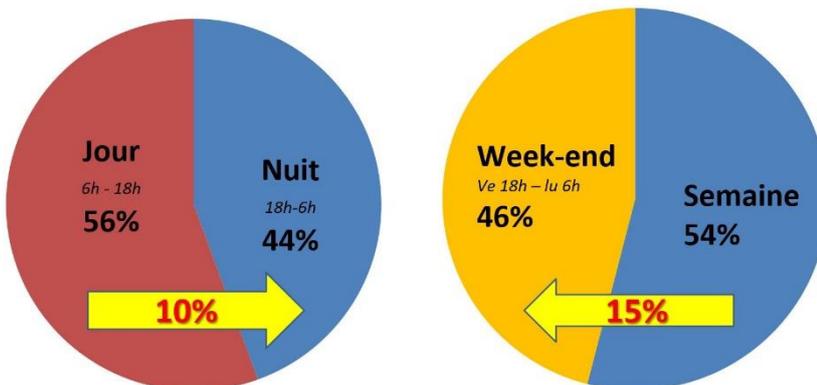
★ A noter que certaines intervention nécessitent l'engagement de plusieurs organes d'intervention (exemple : Genolier et Nyon). Dans ce cas-là, l'intervention n'est comptabilisée que pour une intervention, mais apparaîtra sous plusieurs sites.





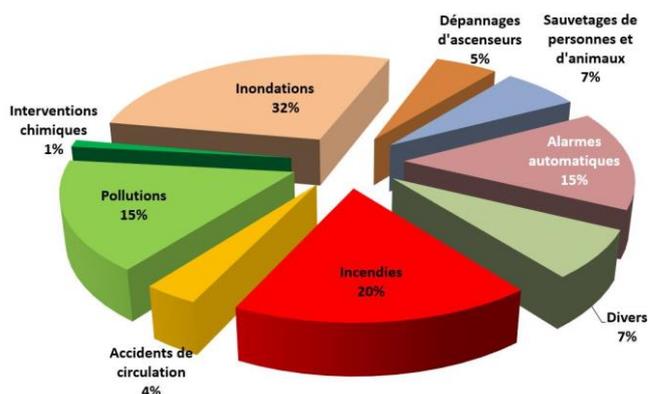
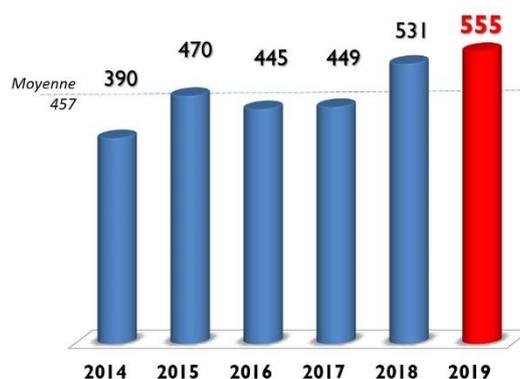
Détails des interventions

La répartition temporelle de ces alarmes est de 56% en journée, contre 44% la nuit et de 54% la semaine contre 46% le week-end (du vendredi 18h au lundi 6h).



	2018	2019
- Incendies	106	98
- Accidents de la circulation	21	18
- Sauvetages de personnes, d'animaux, aide au portage	44	36
- Ascenseurs	17	29
- Pollutions par hydrocarbures	79	91
- Interventions chimiques	5	6
- Inondations	169	154
- Alarmes automatiques	57	83
- Divers	33	40
TOTAL DES INTERVENTIONS	531	555

Au bilan, c'est donc une année record pour le SDIS avec 555 interventions, soit 24 cas de plus que l'année précédente. Cela représente l'année la plus chargée depuis la création du SDIS Nyon-Dôle.



L'augmentation des alarmes automatiques a eu une incidence sur le travail des 6 sapeurs-pompiers permanents. Présents pendant la journée en caserne, ils ont pris en charge 86 interventions mineures de différents types sans avoir besoin de mobiliser les groupes de miliciens (contre 76 en 2018).

Ceci représente 44% des interventions qui ont lieu du lundi au vendredi pendant les heures de bureau. Cela évite surtout de mobiliser des sapeurs-pompiers volontaires pour des petites missions, et contribue également à ce que les employeurs continuent à accepter leurs départs en intervention durant les heures de travail, car s'ils sont mobilisés c'est que la situation l'exige réellement.

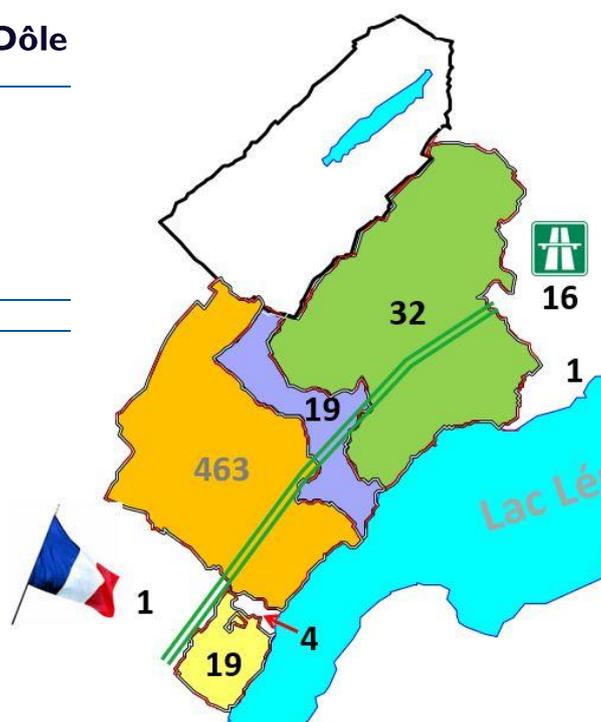


Répartition des lieux d'interventions sur les communes SDIS Nyon-Dôle

ARZIER LE MUIDS	24	GINGINS	10
ARNEX	1	GIVRINS	3
BOREX	3	GRENS	2
CHESEREX	9	LA RIPPE	4
CRANS	17	NYON	243
CRASSIER	13	PRANGINS	53
DUILLIER	5	SIGNY	6
EYSINS	19	ST-CERGUE LA CURE	28
GENOLIER	18	TRELEX	5
		TOTAL	463

Hors du secteur du SDIS Nyon-Dôle

Sur l'autoroute	16
Secteur SDIS Terre-Sainte	19
Secteur SDIS Gland-Serine	19
Secteur SDIS Etraz-Région	32
Céligny (GE)	4
Autre (Denges)	1
Divonne (F)	1
TOTAL	92



3.6 Promotions 2019 (effectives au 1^{er} janvier 2020)

Sur proposition des Etats-Majors de site, l'Etat-Major régional a validé, dans sa séance du 8 octobre 2019, les promotions suivantes :

Au grade d'appointé,	Guillaume BARRAS Cédric GORGERAT Zoé EICHENBERGER	Site de Bonmont Site de Bonmont Site de St-Cergue
Au grade de caporal,	Nicolas BADEL Jérémy CHAMBAZ Patrick DANCET	Site de Nyon Site de Nyon Site de Nyon
Au grade de sergent,	Gilles NICOLA	Site de Nyon

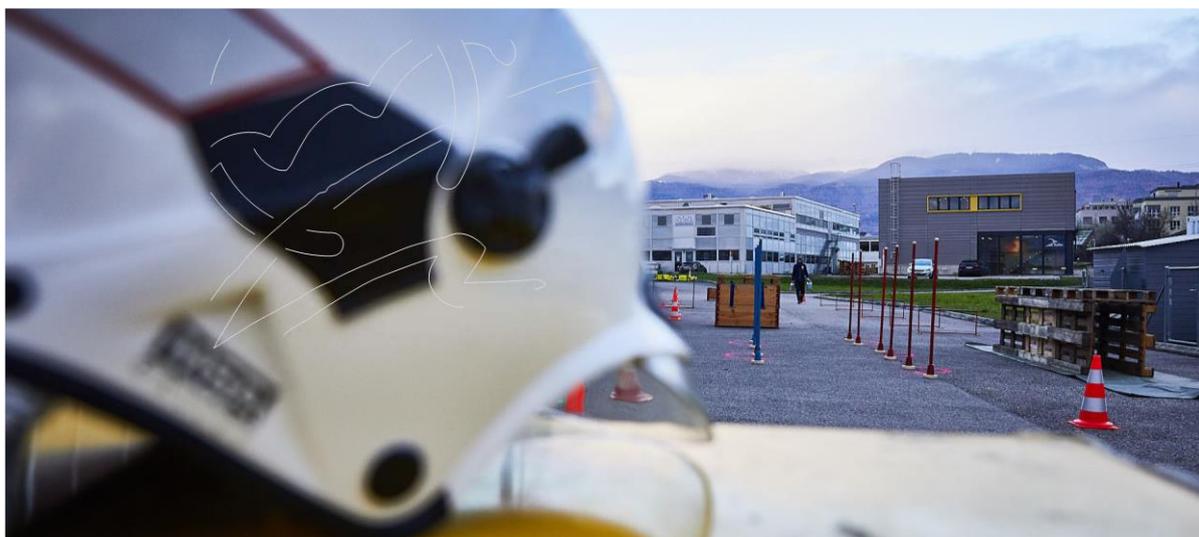
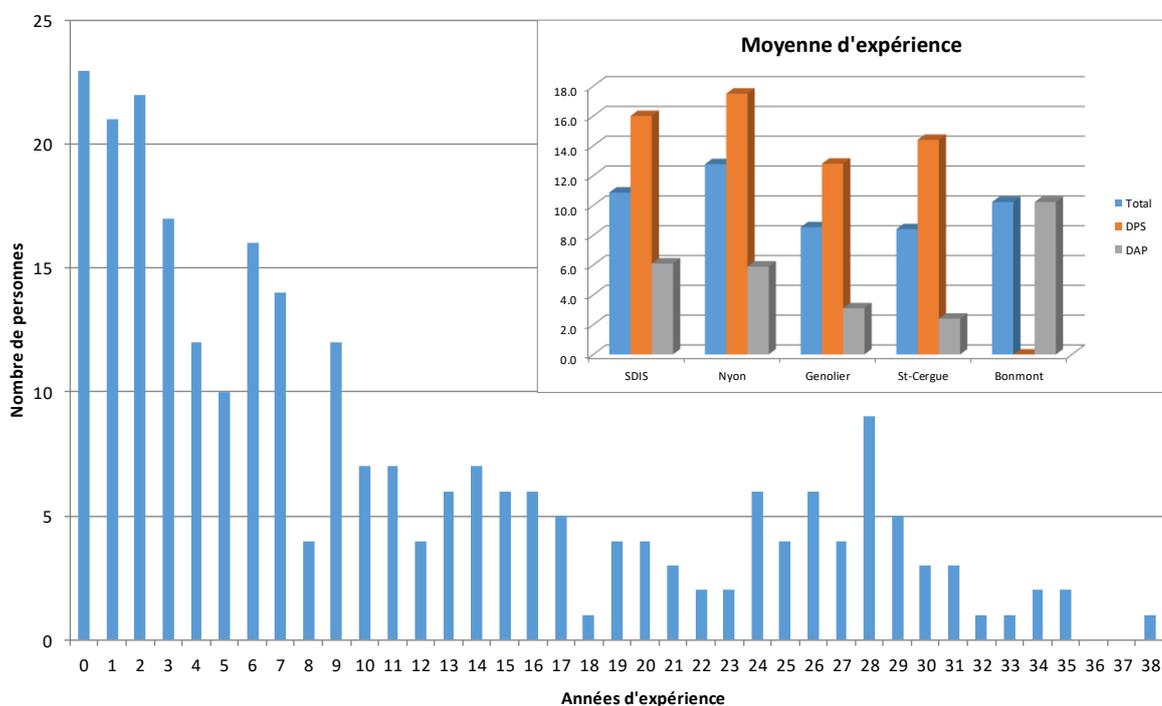




Dans sa séance du 6 novembre 2019, le Comité de Direction du SDIS Nyon-Dôle a décidé de prononcer, sur préavis favorable de l'Etat-Major régional et sur proposition des Etats-Majors de sites, les promotions suivantes :

Au grade de lieutenant,	Charlie DARRICAU Bertrand SALERO	Site de Genolier Site de St-Cergue
Au grade de premier-lieutenant,	Peter DORENBOS	Site de Nyon
Au grade capitaine,	Raphaël MACHERET	Site de Genolier avec la fonction de chef du site de Genolier, et membre de l'Etat-Major régional.
Nouvelles fonctions, Membre de l'Etat-Major régional,	Marc LUGINBUHL	Site de Nyon

Comparatif de la moyenne d'expérience



Unis et engagés
dans la même
passion





4. Administration

4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS

Le SDIS Nyon-Dôle est composé de 4 sites opérationnels, chacun d'eux avec sa propre organisation, dont notamment une partie administrative nécessaire au bon fonctionnement non seulement des sites, mais aussi du SDIS. L'administration centrale est, par contre, basée à Nyon. Elle gère la gestion du personnel, la gestion des courriers liés aux exercices et leur suivi, les rapports d'interventions, la facturation, le suivi des factures fournisseurs, la saisie des activités diverses, le paiement des prestations ainsi que la correspondance.

4.2 Le personnel

La gestion administrative du personnel est effectuée depuis le siège central au travers du système ECADIS.

4.3 La gestion des rapports d'interventions

Lorsqu'un seul site est engagé lors d'une intervention, le rapport lié est saisi par le site concerné. Tous les rapports doivent être visés par le chef de site ou son remplaçant, puis transmis à l'administration centrale avec les annexes éventuelles. Lorsque le site principal de Nyon est engagé avec un autre site, c'est ce dernier qui commence la saisie du rapport en y mettant ses données, puis le site principal le complète avec ses propres informations pour le bouclage. Toute la partie validation des rapports, transmission à l'ECA et facturation, est traitée par l'administration centrale et signée par le commandant.

4.4 La comptabilité

Selon une convention passée avec la commune de Nyon, le Service des finances de la ville assure toute la comptabilité du SDIS. Les pièces comptables sont préparées par l'administration du SDIS, puis transmises après signatures du Président du CODIR et du Commandant.





5. Prévention incendie

5.1 Introduction

La prévention incendie comprend :

- la sécurité lors de manifestations ;
- la gestion des bornes hydrantes, leur implantation et la surveillance de leur bon fonctionnement ;
- la gestion des clés garantissant l'accès aux bâtiments ;
- le relevé sur le terrain des plans d'intervention ;
- les mandats communaux de la commission de prévention incendie et de protection incendie liés à la police des constructions ;
- est consultée lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense incendie et ceci en collaboration avec l'inspecteur ECA ;
- est consultée par les organisateurs de manifestations afin de garantir l'accès aux infrastructures provisoires et la sécurité des personnes ;
- est aussi consultée concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les directives établies par l'ECA ;
- les formations prévention incendie et les cours feu sur simulateur ;
- les exercices d'évacuations.

Le sapeur-pompier permanent responsable de la prévention et de la police du feu est le contact privilégié des communes quant aux questions liées aux normes AEA1 2015. Il aide et informe les communes du SDIS sur les normes de protection incendie et relaie les informations et questions vers l'ECA.

En 2018, un aide-mémoire à l'attention des exploitants d'établissements publics a été créé afin de les aider dans les mesures de prévention à prendre dans leurs établissements.

5.2 Prévention incendie, Police du feu

Pour le site de Nyon, le responsable de prévention incendie travaille sur mandat du service de l'urbanisme de la commune de Nyon, comme responsable Police du feu. Il contrôle les plans, concepts et dossiers de mise à l'enquête pour les objets de compétence communale, édite les déterminations en matière de protection incendie et contrôle leurs applications lors de visites de bâtiments pour l'obtention du permis d'habiter ou d'exploiter. Il fait appliquer les déterminations CAMAC de l'ECA pour les dossiers de compétence cantonale. Ce sont plus d'une centaine de dossiers traités en 2019. Il participe et conseille les organisateurs lors de séances de préparation des manifestations sur le territoire de la commune de Nyon.

Pour les autres sites du SDIS, les communes ont donné le mandat de prévention incendie à des bureaux techniques. Le responsable de prévention reste à disposition des communes pour la visite des sites existants et les conseillent dans ce domaine.

5.3 Bornes hydrantes (BH)

Les bornes hydrantes sont des éléments essentiels pour garantir l'intervention des sapeurs-pompiers en cas d'incendie. Un contrôle régulier est nécessaire afin de toujours garantir un fonctionnement en tout temps. Ces contrôles peuvent être effectués par les sapeurs-pompiers pour autant qu'ils ne perturbent pas la bonne marche du service. Ces contrôles peuvent également être effectués par des entreprises spécialisées (Von-Roll, Hinni, etc).





5.4 Contrôles des bornes hydrantes (BH)

Site de Nyon: 748 BH ont été contrôlées (sur 756) sur les communes de Nyon, Prangins, Crans, Signy, Eysins et Grens. Ce travail est effectué par l'équipe BH du site de Nyon, ce qui représente 19 soirées et samedis matin, soit 306 heures. 19 BH ont été repeintes. Les BH de Duillier ont été contrôlées par la commune.

Site de St-Cergue : L'entretien des BH a été confié à des entreprises privées.

Site de Genolier : L'entretien des BH a été effectué durant la matinée du 16 novembre 2019 sur l'ensemble des 3 communes.

Site de Bonmont : Pour les communes d'Amex-sur-Nyon, de Borex, de Chésereux et de Gingins, le DAP Bonmont a contrôlé l'entier des BH. Quelques 41,5 heures et une douzaine de sapeurs ont été nécessaires pour ce contrôle.

Les BH de Crassier ont été contrôlées par le propriétaire du réseau, le SITSE.

Les BH de La Rippe ont été contrôlées par une entreprise privée.

5.5 Gestion des accès aux bâtiments

L'accès aux bâtiments lors d'interventions est une priorité. La gestion des clés et codes d'immeubles est sous la responsabilité de chaque site. Chaque site doit gérer, répertorier chaque nouvelle clé, il doit aussi s'assurer à un rythme régulier que les clés et codes fonctionnent encore. En effet, les régies et propriétaires d'immeubles omettent parfois de nous transmettre ces changements.

Tous ces accès sont répertoriés dans le Géoportail de la ville de Nyon qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS. Des améliorations ont été apportées avec la création d'une couche répertoriant l'ensemble des travaux, manifestations et leurs coupures de route. Une couche commune avec la PNR affiche maintenant les codes d'immeubles ainsi que les données des régies et téléphones d'urgence des gérances.

5.6 Dossiers d'interventions

Pour les bâtiments équipés d'une détection incendie ou des bâtiments particulièrement complexes, un dossier d'intervention est créé. Sur la base des plans de détection ou des plans d'architecte fournis par l'ECA, les SDIS complètent, documentent et corrigent ces documents pour leur donner une vue « intervenants » et ainsi faciliter leur lecture dans des situations d'urgence. Ces dossiers informatisés sont répertoriés dans le Géoportail de la ville de Nyon qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS.

5.7 Manifestations

Le SDIS, sous la responsabilité de chaque site, a effectué plusieurs gardes de parkings lors d'enterrements ou de manifestations importantes. Des prestations de prévention incendie sont également effectuées. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes sont à bien plaisir et selon nos possibilités.

Le détail des manifestations effectuées en 2019 est disponible par site, sous 9.0 organes d'interventions.

5.8 Exercices d'évacuation et cours feu

Divers exercices d'évacuation ont été effectués dans des entreprises, administrations, crèches ou écoles, avec une forte augmentation des demandes des écoles suite à l'introduction d'une directive cantonale sur l'organisation en cas d'événements en milieu scolaire et l'obligation d'effectuer une évacuation par année au minimum. Plus de 120 employés d'entreprises, enseignants, personnel de crèches ont été formés aux règles de prévention incendie et d'évacuation.



6. Technique

6.1 Le fonctionnement technique du SDIS

Le responsable technique membre de l'État-Major, assisté par un employé technique engagé en février, permanents au SDIS Nyon-Dôle, chapeautent tous les responsables techniques des sites qui fonctionnent en autonomie dans le cadre de leur budget. Les responsables techniques des sites sont les répondants de l'entretien et de la gestion des véhicules et du matériel. Le matériel et les véhicules sont entretenus par des équipes dans chaque site selon les directives des fabricants, de l'ECA et soumis au règlement du préposé au matériel de la Fédération Suisse des sapeurs-pompiers. Les gros entretiens et services sont traités en externe dans les garages et les ateliers de la région. L'entretien des casernes est effectué par des sapeurs-pompiers du site sous les ordres du chef matériel.



6.2 Véhicules

Le matériel roulant est constitué de véhicules légers (>3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques. Ces moyens d'interventions sont fournis par l'ECA / DGE (47%) ou financés par l'association intercommunale (53%).

	POIDS LOURDS		VHC LEGRS		REMRQUES		BATEAU	
	SDIS	ECA/DGE	SDIS	ECA	SDIS	ECA	SDIS	ECA/DGE
NYON	7	8	6	1	12	20	1	1
St. CERGUE	2	2	2		5	2		
GENOLIER	1	1	2		3	3		
BONMONT			2	1	5	4		
TOTAL	10	11	12	2	25	29	1	1

6.2.1 Acquisitions

Le SDIS a acquis en 2019 un véhicule léger pick-up de marque Ford, pour le site de St Cergue, Il n'y a pas eu de nouveau véhicule fourni par l'ECA.



6.2.2 Modifications de véhicules

L'ECA a modifié plusieurs de ses véhicules afin de pouvoir y mettre le matériel qu'il nous a fourni.

6.2.3 Statistiques sur les véhicules

Les véhicules du SDIS ont parcouru les distances suivantes :

Site de Nyon : 59'132 km
Site de St-Cergue : 3'538 km
Site de Genolier : 1'049 km
Site de Bonmont : 1'501 km

Cela a nécessité la consommation de 13'900 litres de carburant.



6.3 Matériel

L'ECA a fourni le matériel suivant :

- Complément de Jerrycans pour Aspen 4 temps;
- 5 corolles pour les inondations ;
- Matériel complémentaire pour le vhc DAP de Bonmont ;
- Un container de barrages pour les inondations ;
- Une plate-forme pour la désincarcération ;

Le SDIS Nyon-Dôle a acquis le matériel suivant :

- Un ventilateur de palier, pour le site de Genolier ;
- Des rideaux Stop-fumée aussi pour Genolier ;
- Différentes pièces d'uniforme pour tous les sites ;

En outre, nous avons acheté du matériel d'intervention et d'entretien afin de pouvoir répondre dans les meilleures conditions possibles à nos diverses missions.

6.4 Casernes et locaux

Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SDIS sont répartis dans 6 locaux dont 2 sont utilisés uniquement pour stocker du matériel. Les locaux de la direction du SDIS sont situés dans la caserne principale du site de Nyon.

Les casernes du SDIS occupent les surfaces suivantes :

Site de Nyon	3350 m ²
Site de St-Cergue (St-Cergue et Arzier)	500 m ²
Site de Genolier	400 m ²
Site de Bonmont (Gingins et Crassier)	100 m ²





7. Formation

7.1 Organisation de la formation

Composé d'un représentant par site, le groupe de formation s'est réuni à de nombreuses reprises pour travailler sur l'organisation de la formation, comparer les modes de fonctionnement, répartir les tâches effectuées dans les sites ou centralisées sur la structure permanente. Le fonctionnement suivant continue à faire ses preuves :

- o Chaque site garde son staff de formateurs.
- o Les thèmes de formation continue de chaque site sont décidés en Etat-Major de site et validés par le responsable de formation du SDIS ; ils doivent correspondre aux missions qui leur sont attribuées.
- o Un thème de formation commun au SDIS est fixé pour les DAP et DPS et exercé sur chaque site. En 2019, il s'agissait des éléments naturels pour le DAP et des actions opérationnelles mises à jour, ainsi que de la technique et tactique feu d'appartement pour les DPS.
- o Les cours cantonaux sont définis en Etat-major de sites et validés par le responsable de formation du SDIS. Ces formations doivent correspondre à la matrice de formation du site et concorder aux prérequis de l'ECA.
- o L'inscription, le suivi et la convocation aux cours cantonaux sont effectués par le responsable de formation, cette centralisation permet de regrouper les personnes pour les déplacements et avoir une vue d'ensemble sur ces formations.



Composition du dicastère formation en 2019 :

Responsable formation du SDIS et site de Nyon :	Plt Yannick Grivel (permanent)
Site de St-Cergue :	Plt Arnaud André
Site de Genolier :	Plt Sylvain Gigandet
Site de Bonmont :	Plt Nicolas Berlie

7.2 Filière de formation

Détachement de premiers secours (DPS)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DPS doivent suivre une formation spécifique correspondant aux diverses missions qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation de matériel spécifique, la conduite de véhicules et l'engagement avec des appareils de protection respiratoire. La filière de formation créée pour chaque site (disponible sur notre site internet) définit quelles formations cantonales doivent être effectuées par le personnel, selon leur site d'incorporation, leur grade, leur fonction ou spécialisation.

Détachement d'appui (DAP)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DAP doivent suivre une formation spécifique correspondant aux missions de base qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA, et d'autre part, participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation du matériel en lien avec leurs missions.

Sous-officiers et officiers

Les sous-officiers et les officiers reçoivent une formation technique et tactique liée à leur mission de chef de groupe, chef de secteur ou chef d'intervention. Les chefs d'intervention doivent être spécialement formés à la conduite d'interventions et avoir suivi les formations prescrites par l'ECA.





7.3 Instructeurs Fédéraux

Nom	Site	Instructeur I	Conduite d'intervention	Evénements majeurs	Chimique	ARI
Maj. P-Y Corthésy	Nyon	■	■	■	■	
Cap. F. Perey	Nyon	■	■	■		■
Cap. D. Sanz	Nyon	■	■	■	■	
Cap. Y. Laurent	Nyon	■	■	■		
Cap. D. Sermier	Nyon	■	■	■		
Plt V. Jolliet	Nyon	■	■	■	■	
Plt Ph. Bichsel	Nyon	■	■			
Plt Y. Grivel	Nyon	■				■
Cap. M. Zeiler	St-Cergue	■	■			
Plt A. André	St-Cergue	■				
Plt S. Gigandet	Genolier	■				■
Plt C. Blumenstein	Genolier / Nyon	■				

■ Formation effectuée en 2019

En avril 2019, le premier-lieutenant Cédric Blumenstein (site de Genolier) a réussi son cours fédéral d'instructeur à Crans-Montana. Les Plt Yannick Grivel (site de Nyon) et Sylvain Gigandet (site de Genolier) ont terminé le cours d'instructeur protection respiratoire à Châtillon (FR). Le Cap David Sanz a quant à lui terminé le cours d'instructeur chimique à Monthey.

7.4 Ecole de formation I (EFI)

L'école de formation ,regroupée à Nyon, permet à chaque sapeur-pompier ayant suivi les 2 jours de formation de base de l'ECA d'entraîner et de pratiquer les différentes matières du travail de base du pompier. Après cette formation de 29 heures réparties sur une année, le sapeur-pompier est apte à intégrer une structure DAP de l'un des sites du SDIS.

Depuis quelques années, cette formation se donne en commun avec le SDIS de Terre-Sainte et celui de Gland-Serine. En 2019, 23 recrues ont intégré cette formation. L'école de formation est sous la responsabilité du Lt Robin Baumgartner, aidé d'une trentaine de formateurs issus des sites de Nyon, St-Cergue, Genolier, Bonmont et des SDIS de Terre-Sainte et de Gland-Serine.

Les thèmes traités tout au long de l'année sont les suivants : théorie générale, extinction, tonne-pompe, échelles, motopompes, petits moyens et sanitaire. Cela représente un total de 785 heures de formation pour les nouvelles recrues des différents sites du SDIS Nyon-Dôle.

7.5 Formation par site

Site	DPS	DAP	PROV	Total
Nyon	4'329 h	1'164 h	1'123 h	6'616 h
Genolier	877 h	310 h	295 h	1'482h
St-Cergue	828 h	281 h	249 h	1358 h
Bonmont	-	592 h	-	592 h
Total SDIS :				10'048 h

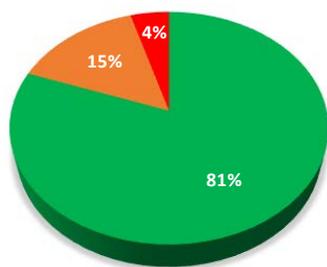




7.6 Cours ECA 2019

Le nombre de cours effectués pour l'ensemble du SDIS en 2019 s'élève à 377 jours.

Type de cours	Durée	Participants par site				Total		
		Nyon	St-Cergue	Genolier	Bonmont	Personnes	Jours	
FB01	Formation de base	2 jours	8	3	8	4	23	46
EX01	Hydraulique de base	2 jours	11	2		2	15	30
EX03	Tonne-Pompe	1 jour	7	4			11	11
EX04	Hydraulique planif-engagement	1 jour		1	3		4	4
EX07	Hydraulique mousse et mouillant	1 jour	2				2	2
TA11	Conduite d'intervention de base	2 jours	4			1	5	10
TA12	Chef d'intervention	3 jours	4	1			5	15
TA13	Chef d'intervention engagement	3 jours	2				2	6
SO01	Chefs de groupes	3 jours	3	2		2	7	21
SP13	Feux de cheminées	0,5 jour		1	1	3	5	2,5
SP56	Installation technique bâtiments	1 jour	4	4	2	4	14	14
SN05	BLS / AED	0,5 jour	13	2			15	7,5
SN55	Recyclage BLS-AED	0,5 jour	22	6			28	14
SP03	Module fumée	0,5 jour	9	3			12	6
SP04	Module mousse	0,5 jour	9	4			13	6,5
SP07	Remorque mousse	1 jour	5				5	5
SP08	Préservation des preuves	1 jour		1			1	1
OP01	Conduite coordonnée du groupe	1 jour	2				2	2
FR01	Formation permis CI	2 jours	1	3	1		5	10
FR02	Formateur de conduite	5 jours					0	0
PN03	Missions de base ABC	1 jour		2			2	2
PN10	Cours REGA	1 jour					0	0
AD35	PCA ProSDIS	1 jour	8				8	8
SA05	Formateur échelle, bases	2 jours	5				5	5
SP01	Entretien matériel et équipement	1 jour			2		2	2
SP02	Transmissions	1 jour		1			1	1
SP12	Formation route, partie 1 IFA	2 jours	8				8	16
SP14	Formation route, partie 2 IFA	1 jour	7				7	7
SP17	Formation rail, partie 2 IFA	1 jour	5				5	5
SP18	Formation conduite IFA	1 jour	1				1	1
SP19	Ventilation opérationnelle	1 jour	2				2	2
SN03	Désincarcération base	2 jours	9				9	18
SN07	Véhicules à propulsion alternative	1 jour	3				3	3
PN04	Chimique de base	4 jours					0	0
PN05	Chimique chef d'intervention	4 jours	4				4	16
PN06	Formation barrages	1 jour	2				2	2
PR01	Protection respiratoire base 1	3 jours	2	3			5	15
PR02	Protection respiratoire base 2	3 jours	3	2	1		6	18
PR03	Protection respiratoire perfection.	1 jour	11				11	11
FM01	Formateur maison de feu	2 jours	1				1	2
FM02	Recyclage formateur maison de feu	0,5 jours	1				1	0,5
PR14	Formateur cantonal APR	4 jours					0	0
PR15	Préposé APR	2 jours					0	0
PR19	Recyclage préposé APR	1 jour		1			1	1
AD12	Travaux administratif SDIS	1 jour		1			1	1
DIV	Journées DPS, commandant, divers		13,5	1	2,5	0,5	21	17,5
MA01	Formation managériale FVSP	2 jours	2				2	4
RH01	Gestion de la relation	3 jours	2				2	6
Total			201	49	21	17	282	377



■ Présents
■ Excusés
■ Absents



8. Appareils Respiratoires Isolants

8.1 Fonctionnement de la protection respiratoire ouest vaudois

8.1.1 Organisation 2019

Composé de 122 porteurs d'appareils respiratoires provenant du SDIS Gland-Serine, du SDIS Terre-Sainte, du SDIS Nyon-Dôle avec ses sites opérationnels de Genolier, Nyon et St-Cergue, la PROV assure la gestion centralisée de la formation, de l'entretien du matériel et de l'administration.



8.1.2 Effectifs 2019

SDIS Nyon-Dôle	Site de Nyon	47 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de Genolier	10 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de St-Cergue	15 porteurs
SDIS Gland-Serine	Site de Gland	24 porteurs
SDIS Gland-Serine	Site de la Serine	4 porteurs
SDIS Terre-Sainte	Site de SDIS Terre-Sainte	22 porteurs
	Total :	122 porteurs

8.2 Formation de la protection respiratoire ouest vaudois

8.2.1 Exercices et activités internes

Chaque porteur a pu suivre sa formation continue sur différents sites de la région pour un total de 1'651 heures.

- Exercice E1 :** Pour la moitié de l'effectif, **sur un soir et un samedi**
Travail dans la piste et application des techniques de recherche, sauvetage et utilisation de la caméra thermique.
- Exercice E2 :** Pour la moitié de l'effectif, **sur deux samedis**
Piste d'entraînement cantonale, test physique sur vélo, 3 engins d'ergonomie
- Exercice physique :** Pour la moitié de l'effectif, **sur deux soirs**
Test de performance 12 minutes, distance minimale imposée en fonction de l'âge du porteur.
- Exercice E3 :** **Sur cinq soirs :** Actions opérationnelles en plusieurs postes, ainsi que le Véhicule Zorba I41.
- Exercice E4 :** **Sur cinq soirs :** Engagement des actions opérationnelles sur un site.
- Exercice E6 :** **Sur cinq soirs :** Exercice de cohésion. Actions opérationnelles sous la forme de jeux.
- Exercice SSA :** Pour la moitié de l'effectif, **un samedi** sur le terrain d'entraînement du SSLIA, Genève Aéroport.
Travail des porteurs dans le caisson à chaleur, techniques d'attaque en lieu confiné et mise en pratique des actions opérationnelles.
- Exercice RAMA :** Pour la moitié de l'effectif, **sur deux samedis**, au Centre de formation de la RAMA à Montheron. Mise en pratique des actions opérationnelles dans la maison de feu. Engagement sur feu de voiture et feu de chambre, techniques d'approche d'une porte (TOOTEM).
- Recrue porteur :** 9h de formation ont été données à 10 nouveaux porteurs.
Cette formation est composée d'un test physique sous forme de course de 12 minutes, d'une soirée de présentation théorique ainsi que d'une soirée d'accoutumance du port de l'appareil respiratoire dans la piste d'entraînement et la zone appartement.

718 heures ont ainsi été nécessaires pour la préparation de la formation et l'encadrement des exercices, la gestion du concept ainsi que les travaux administratifs.

Les infrastructures ont également été mises à disposition des collègues de communes genevoises et vaudoises.

8.2.2 Formations cantonales

Sur le plan cantonal, 38 personnes ont suivi 76 jours de formation.

Type de cours	Durée	Participants	Nombre de jours
PR01 Formation de base 1	3 jours	9	27
PR02 Formation de base 2	3 jours	8	24
PR03 Perfectionnement	1 jour	13	13
PR14 Formateur cantonal	4 jours	1	4
PR15 Préposé à l'entretien ARI	2 jours	1	2
PR19 Recyclage préposé à l'entretien ARI	1 jour	3	3
FM01 Formateur maison de feu	2 jours	1	2
FR02 Recyclage formateur maison de feu	0.5 jour	2	1

8.3 Contrôles médicaux

39 porteurs ont suivi le contrôle médical obligatoire afin de déterminer leur aptitude à porter un appareil respiratoire. Ce contrôle est à effectuer tous les 5 ans pour les jeunes de moins de 40 ans, tous les 3 ans pour les porteurs expérimentés entre 40 et 50 ans et chaque année pour ceux dépassant les 50 ans. Les porteurs de plus de 40 ans effectuent, en plus du contrôle médical imposé, une prise de sang afin de déterminer leur taux de cholestérol et de glycémie.

8.4 Equipements

La sécurité de nos porteurs lors des exercices en milieu confiné de la piste d'entraînement est primordiale et passe, entre autres, par une surveillance étroite de la part du chef de piste. L'observation du travail de progression des équipes est également nécessaire afin de pouvoir mesurer la qualité du niveau de formation et corriger les éventuelles erreurs.

8.4.1 Entretien du matériel

La maintenance et la révision des appareils ont demandé 263 heures de la part des personnes chargées de les assurer.

8.5 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Chésereux début mai, l'équipe de la PROV a obtenu le résultat suivant :

- 3ème place dans la catégorie appareils respiratoires.





*Unis et engagés
dans la même
passion*





9. Organes d'intervention

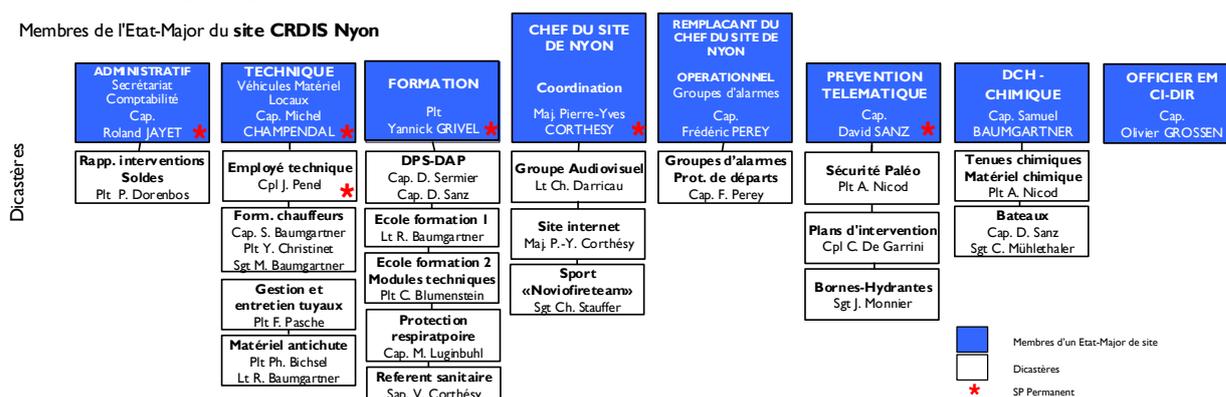
9.1 Site de NYON

9.1.1 Composition

Il est formé d'une section DPS de catégorie G (feu intérieur, inondation, désincarcération, pollution, chimiques et divers). Intervient en appui sur la totalité du territoire du SDIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA. Le site est également doté d'une section DAP Z en appui.

9.1.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2020)

Membres de l'Etat-Major du site CRDIS Nyon



9.1.3 Effectif

Effectif au 1 ^{er} janvier 2019 :	138
Effectif au 1 ^{er} janvier 2020 :	133

Réparti de la façon suivante :

Officiers	36
Sous-officiers	31
Sapeurs	58
Recrues	9

11 sapeurs-pompiers sont incorporés dans un autre SDIS et viennent renforcer le DPS dans les groupes d'intervention en journée. 3 sapeurs-pompiers nous ont rejoint en cours d'année depuis un autre SDIS. Un sapeur-pompier a été transféré dans un autre site suite à son déménagement. Nous avons eu 16 démissions durant l'année, principalement pour des raisons de déménagement mais également pour atteinte de limite d'âge, pour causes professionnelles, par manque de motivation ou d'assiduité.





9.1.4 Exercices

Exercices du DPS :

Les membres du DPS de Nyon se sont formés aux domaines de base et aux missions du centre régional lors de 8 exercices répartis en une vingtaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- Une conférence de la Police scientifique ;
- Des exercices sur les actions opérationnelles et la technique de lance qui se sont conclues avec un exercice d'engagement sur un feu d'appartement aux Tattes-d'Oie ;
- Un exercice sur la thématique ABC avec montage de zone, rabattement et mises à terre ;
- Une théorie et mise en application de la technique en cas d'intervention sur des petits avions ;
- Du levage de véhicule, ainsi que les dangers ferroviaires, la visite du TES de Genève et de la gare du Nyon-St-Cergue ;
- Des théories et démonstrations pratiques sur les panneaux solaires et ascenseurs.

Exercices du DAP :

Le personnel du détachement d'appui (DAP) a quant à lui pu effectuer des exercices sur la circulation, l'échelle remorquable, le transport d'eau ou encore les inondations et les motopompes. L'année s'est conclue par un exercice d'engagement sous forme de petits chantiers avec des sous-officiers du DPS qui fonctionnaient comme chefs de groupe.

Pour les membres du DAP effectuant des gardes de week-end, les deux modules techniques mis sur pied en 2019 ont traité de l'ABC (matériel du Z142, montage de zone et phases 1-2), ainsi que du Cobra, de l'échelle remorquable et des ascenseurs.

Ecole de formation 2 :

L'école de formation 2 constitue, pour le site de Nyon, une 2ème année de formation obligatoire pour tous les sapeurs ayant effectué l'école de formation 1. Elle permet aux nouveaux de se former dans les domaines propres au Centre régional de Nyon. (DCH, chimique, désincarcération et ventilation).

Formation des cadres, chauffeurs et divers :

- Les chauffeurs pour véhicules lourds ont pratiqué la mise à l'eau du barrage, les modes manuels du TP et l'échelle, les signes lors de manœuvres, ainsi que différents points spécifiques sur différents véhicules lors d'un gymkhana.
- Les pilotes bateau ont quant à eux effectué différentes manœuvres avec les deux bateaux, ainsi que revu les nœuds et différents points spécifiques de navigation.
- Les officiers ont effectué des exercices pratiques sur la tactique, ainsi que l'aide à la conduite (croquis, SagaCrisis, reconnaissance)
- Les sous-officiers ont pratiqué leur prise de décision en tant que chef de groupe sur les actions opérationnelles d'extinction et effectués des exercices d'aide à la conduite (croquis, SagaCrisis).
- La permanence pour les week-ends et les jours fériés, formée de 6 personnes, effectue une formation de détail d'une heure et demie chaque dimanche de l'année.

En termes de statistiques au 1er janvier 2020 :

- 56 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- 49 chauffeurs poids lourds sont formés ;
- 43 intervenants ont suivi la formation spécifique OFSI ;
- 16 pilotes bateau sont formés ;
- 6616 heures d'exercices avec les cours de cadres ;
- 485 heures d'école de conduite.





9.1.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1er août : la garde du 1er août a été assurée par une permanence élargie présente en caserne durant toute la soirée et par des détachements sur les sites des feux des communes de Duillier, Prangins, Crans, Grens et Nyon.

Manifestations privées

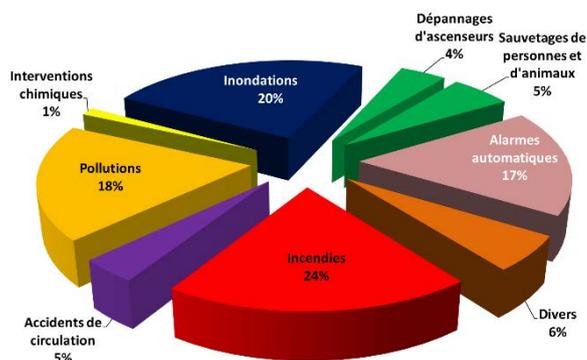
Paléo : la 44e édition du Paléo Festival a débuté le mardi 23 juillet pour se terminer le dimanche 28 juillet. Cette prestation représente 1800 heures assurées par 110 personnes provenant des 4 sites du SDIS Nyon-Dôle, épaulées par les SDIS Terre-Sainte et Gland-Serine.

Divers : Caribana Festival à Crans, Meeting de Prangins.

9.1.6 Interventions et faits marquants

En 2019 les groupes du DPS de l'OI Nyon sont intervenus à 477 reprises, réparties comme suit :

Feux	93
Sauvetages	50
Désincarcérations	18
Inondations	112
Pollutions	89
Chimiques	6
Alarmes automatiques	82
Interventions diverses	27



INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2019

Pollution réservoir camion à Coinsins le 17 janvier
 Inondation accidentelle immeuble Nyon le 31 janvier
 Accident de la circulation le 15 février à Rolle
 Accident de la circulation à Givrins le 12 mai
 Feu dans une villa à Prangins le 6 juin
 Feu dans le sous-sol d'un restaurant à Nyon le 22 juin
 Inondations multiples orage 30 juin à Nyon et région
 Feu d'un hangar agricole à Luins le 6 juillet
 Inondations multiples orage région St-Cergue 27 juillet
 Pollution au port de Founex le 22 août
 Feu d'un chalet à St-Cergue le 22 novembre
 Pollution mazout place d'armes Bière 15 décembre

Feu dans un restaurant à Nyon le 20 janvier
 Feu d'appartement à St-Cergue le 7 février
 Feu d'une villa à Chésereux le 4 mai
 Accident d'avion à Gland le 30 mai
 Inondations multiples suite orage 15 juin à Nyon
 Intervention chimique, chlore, à Founex le 29 juin
 Feu d'appartement à Nyon le 30 juin
 Fuite de Co2 sur le site Changins à Nyon le 27 juillet
 Feu dans une clinique à Nyon le 3 août
 Feu d'appartement à Nyon le 10 novembre
 Pollution réservoir de camion à Nyon le 10 décembre
 Feu dans un garage à Genolier le 23 décembre

9.1.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Chésereux début mai, l'équipe du site de Nyon engagée a obtenu le résultat suivant :

- 1ère place, mention bien, dans la catégorie Désincarcération ;
 Avec la meilleure donnée d'ordres pour le Sgt Yvan JEANGUENAT.



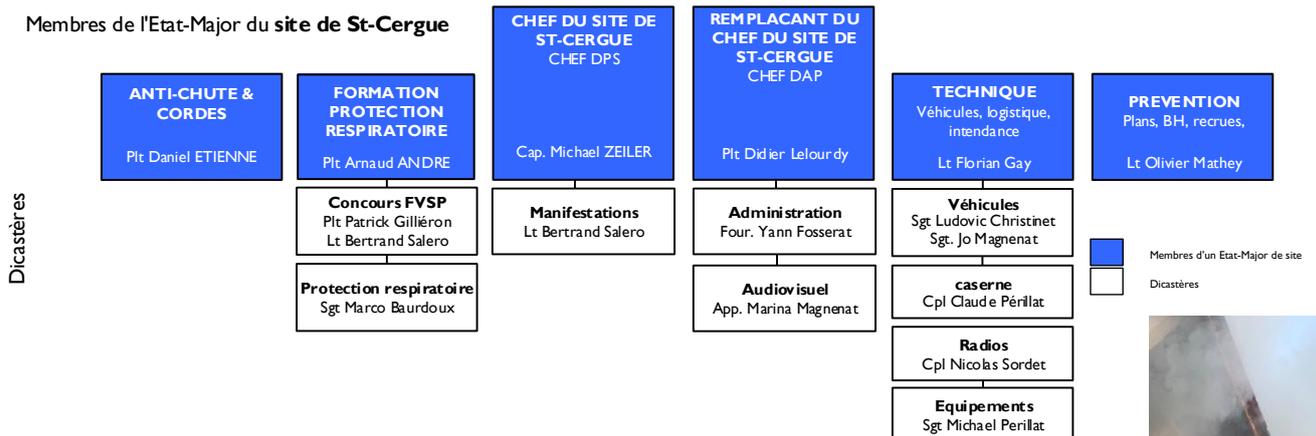


9.2 Site de ST-CERGUE

9.2.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de St-Cergue, Arzier-le Muids et d'une section DAP Z en appui.

9.2.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2020)



9.2.3 Effectif

Effectif au 1 ^{er} janvier 2019 :	43
Effectif au 1 ^{er} janvier 2020 :	51

Réparti de la façon suivante :

Officiers :	10
Sous-officiers :	17
Sapeurs :	16
Recrues :	8

Nous avons eu 3 démissions et l'arrivée de 3 sapeurs déjà formés.

9.2.4 Exercices

Exercices du DPS :

Les membres du DPS se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 11 exercices répartis en une vingtaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- o les Watergates, les feux de voiture, la motopompe et calculs de relais, les panneaux solaires, le tronçonnage, la détection incendie ou encore un exercice d'engagement.

Exercices du DAP :

Le personnel du détachement d'appui a revu les bases d'hydraulique, s'est perfectionné dans l'utilisation de la caméra thermique et a pratiqué de la ventilation.

Formation des cadres et chauffeurs :

Les officiers ont travaillé sur l'engagement et la gestion d'événement multiples, perfectionnement à l'utilisation des tablettes ProSDIS, le CADAC et les mises en situations diverses. Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont perfectionné leur conduite sur la neige, avec technique de freinage et d'évitement d'obstacle ainsi que la connaissance du matériel, se sont perfectionnés sur les techniques de conduite avec remorques, et technique d'évaluation de distances.

En termes de statistiques au 1^{er} janvier 2020 :

- 15 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- 19 chauffeurs poids lourds sont formés ;
- 1843 heures d'exercices avec les cours de cadres ;





9.2.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Une augmentation de 73% par rapport à 2018, manifestations du 1er août : la garde du 1er août a été assurée par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes du 1er août à St-Cergue et à Arzier-le Muids assurant ainsi une présence directe auprès de la population. Kiss and Ski, le festival des enfants à St-Cergue, la 25^{ème} édition de la course VTT de la Barilette. La journée porte ouvert de la caserne.

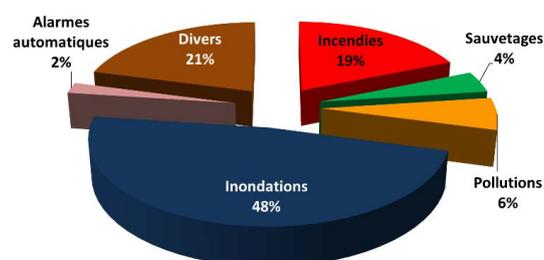
Manifestations privées :

La désalpe, le téléthon, le retro moto, évacuation des crèches de St-Cergue et Arzier.

9.2.6 Interventions et faits marquants

En 2019, les groupes du DPS de l'OI St-Cergue sont intervenus à 48 reprises, réparties comme suit :

Feux	9
Sauvetages	2
Pollution	3
Inondations	23
Alarmes automatiques	1
Interventions diverses	10



22 interventions sur la commune d'Arzier-le Muids, 20 sur St-Cergue, 2 sur la Cure, 3 sur Nyon et 1 sur Founex. 25 % de ces alarmes ont eu lieu le jour, 25% la nuit et 50% durant le week-end.

Interventions les plus importantes en 2019

Sauvetage en Quad d'une personne blessée à ski entre le Vermeillets et le Marchairuz. Feu de cave à la Cheverrie de Givrins, Feu de chalet à St-Cergue ainsi que de nombreuses interventions liées aux éléments naturels.

Faits marquants :

Augmentation du nombre d'interventions, des incendies et des interventions liées aux éléments naturels.

Lors du rapport d'activité du site de St-Cergue le 11 janvier 2019 a été officialisé la passation à la fonction de chef de site entre le Cap. Alain Badan et le Cap. Mickael Zeiler. Après 25 ans de service, et arrivé au terme d'une carrière exemplaire, le Cap. Badan a souhaité pouvoir profiter d'une retraite sapeur-pompier bien méritée L'ensemble du SDIS remercie Alain pour son engagement dans la mise sur pied, et le fonctionnement du SDIS Nyon-Dôle. Il a toujours eu à cœur de défendre la position du site de St-Cergue tout en s'adaptant aux besoins globaux de l'entité régionale. Il a accompagné la création de notre service, le développement de son site et il a transmis à son successeur, un site opérationnel bien équipé, motivé avec de jolis projets en cours.

9.2.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompier, qui s'est déroulé à Chésereux début mai, l'équipe du site de St-Cergue engagée a obtenu le résultat suivant :

Equipe échelle remorquable : (Franco Suisse, multisites et 100% féminine) ;

○ 1^{ère} place, mention très-bien et félicitations du jury



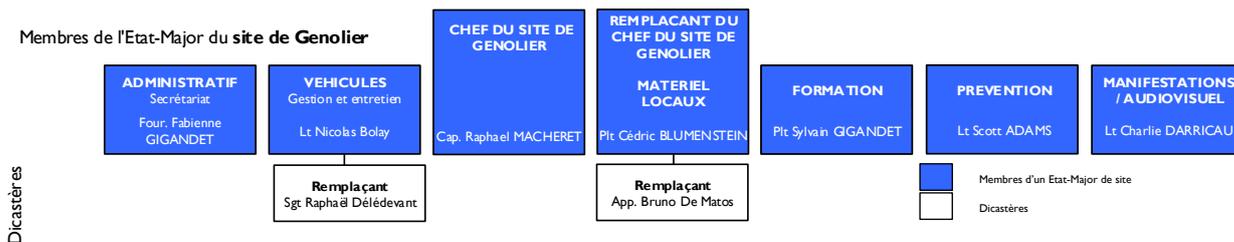


9.3 Site de GENOLIER

9.3.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie A qui intervient sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex et d'une section DAP Z en appui.

9.3.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2020)



Dicastères

9.3.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 2018 :	41
Effectif au 1 ^{er} janvier 2019 :	39

Réparti de la façon suivante :

Officiers :	7
Sous-officier :	9
Sapeurs :	19
Recrues :	4

Nous avons eu 9 démissions et 3 arrivées durant l'année.

9.3.4 Exercices

Exercices du DPS :

Les membres du DPS se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 5 exercices répartis en plusieurs soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers : déploiement hydraulique, travail à la lance, différents jets et TOOTEM. Le traditionnel rallye a également été réalisé, tout comme un exercice d'engagement avec le nouveau matériel inondations (parapluie) et les échelles. Les cadres ont quant à eux pu travailler sur la tactique avec la croix et visiter de nouveaux bâtiments et la technique de travail en cas de panne d'ascenseurs.

Formation des cadres et chauffeurs :

Les officiers et les sous-officiers ont travaillé sur le CADAC, formation ProSDIS et la détection incendie. Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont notamment perfectionné leur conduite lors d'une soirée avec connaissance du matériel et de nos villages, et en faisant du roulage individuellement.

En termes de statistiques au 1^{er} janvier 2020 :

10 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
12 chauffeurs poids lourds sont formés.

9.3.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1^{er} août | la garde du 1^{er} août a été assurée par des équipes sur les sites des feux des communes à Genolier, Givrins et Trélex (31 juillet) assurant ainsi une présence directe auprès de la population. Nous avons aussi été sollicités pour fermetures de route et parking pour des enterrements.

Manifestations privées

Le carnaval de Genolier s'est déroulé le 16 février. Le rétro-moto s'est déroulé le 15 juin. Le comité d'organisation de la Brocante a décidé de fermer intégralement le village de Genolier et tous les accès y menant à la très grande satisfaction du public. Dès lors, aucun engagement pompier n'a été nécessaire.

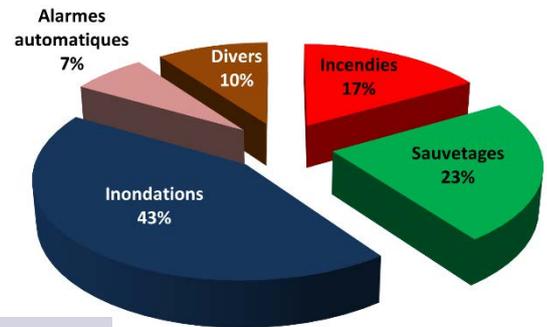




9.3.6 Interventions et faits marquants

Du 1er janvier au 31 décembre 2019, les groupes du DPS de l'OI Genolier sont intervenus à 30 reprises, réparties comme suit :

Feux	5
Sauvetages	7
Inondations	13
Alarmes automatiques	2
Interventions diverses	3



Interventions les plus importantes en 2019

- 1 feu de cuisine à Givrins, le 26 juin et
- 1 feu de garage à Genolier le 23 décembre

Faits marquants : 4 interventions de plus qu'en 2018. Il est à relever l'excellente collaboration avec nos voisins lors d'événements naturels importants puisque notre site a été alarmé en renfort dans les communes de Nyon, Gland, Arzier-le Muids et Tannay.



2019, dernière année avant la retraite pour le Cap. Cédric Neuffer (chef de site) et son adjoint le Plt Ferdinand Baumgartner.

9.3.7 Concours

- o Aucune équipe de Genolier présente au concours FVSP 2019 de Chésereux ceci afin de permettre de fournir du personnel bénévole aux différents postes. Seuls 2 sapeurs y ont participé. A noter la participation d'un sapeur de Genolier dans l'équipe ARI de la PROV et un autre dans l'équipe échelle remorqueable féminine de St-Cergue.



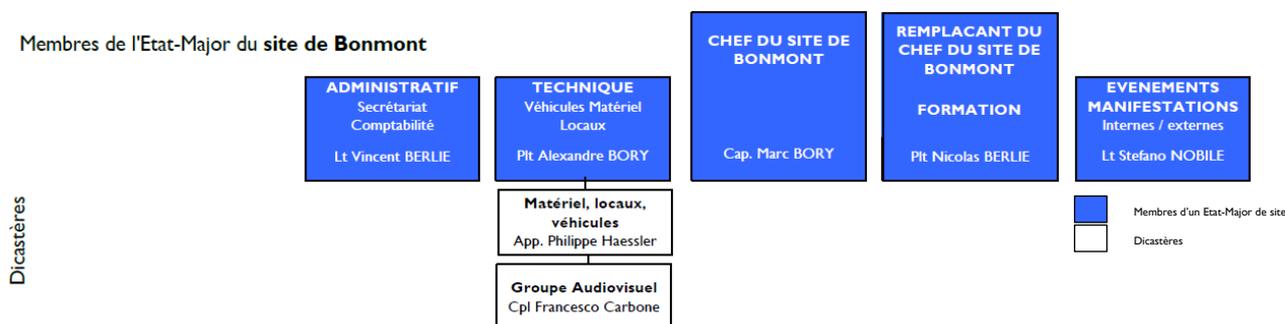


9.4 Site de BONMONT

9.4.1 Composition

Le site est composé d'une section DAPY qui intervient sur les communes d'Amex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chésereux, Gingins et La Rippe. « DAPY » signifie que ses sapeurs sont autonomes pour de nombreuses interventions, par exemple : inondation, sauvetage, aide au portage. Pour les autres critères comme par exemple les incendies, le DAP intervient avec l'appui du DPS de Nyon.

9.4.2 Organigramme et encadrement (au 1^{er} janvier 2020)



9.4.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 2019 :	41
Effectif au 1 ^{er} janvier 2020 :	38

Réparti de la façon suivante

Officiers :	8
Sous-officiers :	11
Sapeurs :	17
Recrues :	4

Nous avons eu 6 démissions durant l'année.

9.4.4 Exercices

Exercices du DAP :

Les membres du DAP se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 4 exercices répartis sur des soirées et samedis. Les thèmes traités ont été :

- o Inondation ;
- o Motopompe, déploiement et transport d'eau ;
- o Extinction et moyens à dispositions ;
- o Sauvetage.

Formation des cadres :

Les officiers et sous-officiers se sont formés sur la gestion et la conduite de l'intervention en cas d'alarme. Ils ont également étudié ces lieux spécifiques sur le territoire.

En termes de statistiques en 2019 :

- o 549 heures d'exercices ont été effectués avec les cours de cadres et les cours ECA.





9.4.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1er août : la garde du 1er août a été assurée par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes de Crassier-Borex, La Rippe, Chésereux et Gingins assurant ainsi une présence auprès de la population.

Manifestations privées :

3 demandes qui sont :

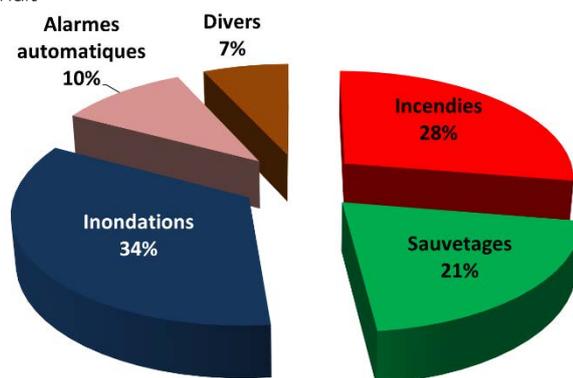
- o Le Troc à Chésereux,
- o Soirée du rire à Gingins ;
- o La course de VTT de la Barillette.

9.4.6 Interventions et faits marquants

Du 1er janvier au 31 décembre 2019, les groupes du DAP de l'OI Bonmont sont intervenus à 29 reprises, réparties comme suit :

Incendies	8
Sauvetage	6
Inondations	10
Alarmes automatiques	3
Divers	2

Les 29 alarmes ont mobilisé les intervenants pour un total de 229 heures. 19 alarmes la journée et 10 la nuit



Faits marquants :

Diminution du nombre d'interventions, avec 32 cas de moins par rapport à l'année précédente. Augmentation des incendies, des alarmes automatiques et des alarmes « ascenseurs ».

Intervention la plus importante en 2019

Feu d'une villa à Chésereux le jour du concours FVSP.





9.4.7 Concours

Quelle magnifique 112ème édition de nos concours cantonaux on a vécu cette année. Et pour cause puisque c'était NOTRE concours. Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réalisation de cette fête. Un énorme bravo et toute notre gratitude au comité d'organisation et aux différents responsables de dicastères pour la mise sur pied de ce superbe projet. Comme un mariage c'est un boulot monstre, mais le jour J passe presque trop vite. Le concours de Chésereux restera dans les annales de la FVSP et a été unanimement salué par les participants, le public et nos autorités.

Et l'avis du président du comité d'organisation ?

Je ne peux commencer ce rapport sans avoir une pensée aux personnes touchées de près ou de loin par la pandémie actuelle, mais surtout envers les organisateurs du 113ème concours FVSP, qui ont dû repousser l'évènement d'une année.

Heureusement pour eux, le travail n'est pas détruit, mais mis en mode « stand-by » pour l'instant.

Pour notre part, la 112ème édition c'est bien passée autant sur le point organisationnel que sur la participation.

Petite rétrospective

Présentation du projet à l'Etat-major régional, Présentation du projet au CODIR, Présentation du projet à la Municipalité de Chésereux. Toutes ces autorités nous ont soutenue et nous les remercions de leur confiance.

Suite à l'assemblée constitutrice le 18 septembre 2017, nous avons mis sur pied un Comité de cinq membres, suivi de la création de dix commissions pour les diverses tâches. Et pour terminer se sont cent huitante bénévoles qui nous ont aidé du montage au démontage, sans oublier la journée du Samedi.

En quelques chiffres :

27 assemblées de comité, 15 responsables de commissions, 180 bénévoles, 466 participants aux épreuves, 2000 visiteurs, 322 papet vaudois servis, 780 banquet servis

Pas mal de bière et beaucoup d'émotions !

Pour la partie financière de cette fête, nous avons pu compter sur 178 annonceurs, 18 sponsors, 56 communes. Mais également sur les recettes des ventes des produits dérivés et des divers points de restauration mis en place durant la journée du samedi, ce qui nous a permis de régler nos factures, heureusement, sans l'aide extraordinaire budgétisée par la Commune de Chésereux.

Nous avons pu inviter nos bénévoles à un souper de remerciement qui s'est tenu le 4 octobre dernier au Moulin de Chiblin. Une sortie était prévue le 28 mars pour les commissions, mais à malheureusement dû être reportée.

J'aimerais, encore, remercier la Commune de Chésereux, pour la bonne entente et l'aide qu'elle nous a fournie au niveau humain et des infrastructures.

Merci également à vous, qui faisiez peut-être parti des annonceurs, sponsors ou bénévoles qui ont permis de rendre cette fête inoubliable.

Pour le Comité du 112ème Concours FVSP, le Président

Vincent Berlie



10. Liste des abréviations

ABC	Atomique Bactériologique Chimique
ARI	Appareil Respiratoire Isolant
AS	Ambulances Services Nyon
BH	Borne Hydrante
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire
CDT	Commandant
CET	Centrale d'Engagement et de Transmission (117)
CODIR	Comité de Direction
CSU	Centre Sanitaire d'Urgence (144)
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
DAP	Détachement d'Appui
DCH	Défense Chimiques et Hydrocarbures
DGE	Direction générale de l'environnement
DPS	Détachement de Premier Secours
DSI	Division de Secours et d'Incendie de la ville de Lausanne
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EFI	Ecole de Formation des sapeurs-pompiers 1ère année
EMR	Etat-Major Régional
EM	Etat-Major de site
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendarmerie vaudoise
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
OI	Organe d'Intervention
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PGi	Protection Civile
PNR	Police Nyon Région
PROV	Protection Respiratoire Ouest Vaudois
QM	Quartier-Maître
REGA	Organisme de sauvetage hélicopté
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SIN	Services Industriels de Nyon
SMUR	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
SPSL	Service de Protection et Sauvetage de la ville de Lausanne
TP	Tonne-Pompe

IMPRESSUM

Date: Avril 2020
 Editeur: SDIS Nyon-Dôle
 Photographies: Groupe audiovisuel SDIS Nyon-Dôle
 Impression: Appi à Gland
 Graphisme: Fabrice Nassisi





*Unis et engagés
dans la même
passion*

SDIS 
Nyon-Dôle

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

Unis et engagés
dans la même
passion

SDIS
Nyon-Dôle

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS



www.sdis-nyon-dole.ch